

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de **l'économie, des finances et
de l'industrie**

Arrêté du 24 juin 2011

modifiant l'arrêté du 23 juin 2009 portant nomination à la Commission d'examen des pratiques commerciales

NOR : EFIC1112726A

La ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services des professions libérales et de la consommation ;

Vu le code de commerce, et notamment ses articles L 440-1 et D 440-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2009 modifié, portant nomination à la Commission d'examen des pratiques commerciales,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Monsieur Georges CHATELUS, représentant Coop de France, est nommé membre suppléant de la Commission d'examen des pratiques commerciales, en remplacement de Madame Christèle JOSSE.

Article 2

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et notifié à l'intéressé.

Fait le 24 juin 2011

La ministre de l'économie, des
finances et de l'industrie,

Christine LAGARDE

Le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de
l'économie des finances et de l'industrie chargé du
commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes
entreprises, du tourisme, des services des
professions libérales et de la consommation,

Frédéric LEFEBVRE